



PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN / MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

QUATRIEME TRIMESTRE 2018

(Période d'activité du 01 octobre au 31 décembre 2018)

La mission s'est déroulée du 08 au 18 janvier 2019

Supervisé par
Le comité d'audit interne

L'équipe d'audit interne était composée de :

M. DJEHA K. Josué (chef de mission)

M. ADOU Arsène (auditeur)

SOMMAIRE

1. Suivi des travaux de la mission d'audit interne du troisième trimestre 2018.....	3
1.1 La passation des marchés	3
1.2 La gestion financière et budgétaire	3
2. Examen des travaux menés par l'audit interne du quatrième trimestre 2018.....	3
2.1 La passation des marchés	3
2.2 La gestion financière et budgétaire	4



RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Quatrième trimestre 2018

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au quatrième trimestre de 2018 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA / MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA/MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA / MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés

Ainsi la mission s'est déroulée comme suite :

1. Suivi des travaux de la mission d'audit interne du troisième trimestre 2018

1.1. La passation des marchés

Le marché concernant l'acquisition d'équipements et logiciels de e-learning.

L'audit a encore constaté que le marché n'a toujours pas été enclenché. Et donc aucun dossier n'a été constitué pour ce marché.

Le SPM a réitéré que le marché fera l'objet de suppression dans le plan de passation de marché (PPM) transmis à l'avis de non objection de la Banque Mondiale

1.2. La gestion financière et budgétaire

L'Unité de l'audit interne avait noté que la gestion financière et budgétaire du troisième trimestre 2018 ne présentait pas de dysfonctionnement.

2. Examen des travaux menés par l'audit interne du quatrième trimestre 2018

2.1. La passation des marchés

Le plan de passation de marché a prévu un contrat dans le quatrième trimestre de 2018 ; **le marché concernant l'acquisition d'équipements pour les salles de classes et de réunions pédagogiques réhabilitées.**

L'audit a constaté que la facture du fournisseur et tout autre document justifiant le service fait n'ont pas été rangés dans le dossier comme cela avait été recommandé.

Le Service de Passation de Marché (SPM) a indiqué que les factures et les bordereaux de livraison sont toujours dans le circuit de paiement au niveau de la gestion financière. Une copie desdits documents sera archivée dans le dossier de passation une fois le processus achevé.

2.2. La gestion financière et budgétaire

L'Unité de l'audit interne a noté que l'analyse des écarts budgétaires n'avait pas été effectuée au 31 décembre 2018.

L'audit a recommandé au responsable de rapprocher les situations budgétaires du projet CEA/MEM domicilié chez le Directeur Financier de l'INP-HB et chez le responsable administratif et financier du projet pour le calcul, l'analyse et l'interprétation des écarts budgétaires de l'année 2018.

Au titre de la réalisation du budget 2018, le responsable administratif et financier du projet nous a assuré un taux de réalisation d'environ 33%.

Conclusion :

D'une manière générale, aucun problème n'a été relevé en ce qui concerne le flux de travail relatif au projet, les contrôles internes sont jugés suffisants et leur fonctionnement est jugé bon, et il a été fourni l'assurance que les risques sont gérés et que les objectifs sont remplis.

Yamoussoukro, le 06 février 2019

Le rapporteur et chef de mission



DJEHA Kouadjalain Josué